

Du *Vingt-huit Janvier* mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à dix heures du matin.

N° 1 ACTE DE MARIAGE de *Antoine, Lucien, Coulon.*

Coulon
Antoine, Lucien
de
Tournier
Janny, Marie.

Agé de *vingt-quatre* ans, né à *Sypoulquier* département de *Bouches-du-Rhône* le *dix-huit* du mois de *juillet* mil huit cent *soixante-neuf* profession de *Cultivateur*, domicilié à *La Garde* département de *Var* fils *major* de *Antoine, Coulon* né à *La Verdine* département de *Var* profession de *Cultivateur* domicilié à *La Garde* département de *Var* et de *Lucie, Felice, Pismond* née à *Cast* département de *la Gironde* profession de *Ménagère*, domiciliée à *La Garde (Var)* Le père et la Mère ici présents et consentants *d'un part*

Et de *Emouille, Janny, Marie, Tournier*

Agé de *vingt-huit* ans, née à *La Garde* département de *Var* le *trois* du mois de *juillet* mil huit cent *soixante-dix* profession de *Cultivatrice*, domiciliée à *La Garde* département de *Var* fille *major* de *Richard, Jean Baptiste, Tournier* né à *La Crau* département de *Var* profession de *Cultivateur* domicilié à *La Garde* département de *Var* et de *Christine, Emilie, Sagnan* née à *La Crau* département de *Var* profession de *Ménagère*, domiciliée à *La Garde (Var)* Le père et la mère ici présents et consentants *d'autre part*

Les actes préliminaires sont : 1° *La publication de mariage, faite, sans opposition, à la Mairie de La Garde, les dimanches Sept et quatorze Janvier de la présente année, et restées affichées pendant le délai voulu par la loi.*
2° *Un l'Extrait de l'Acte de naissance du futur;*
3° *Un l'Extrait de l'Acte de naissance de la future.*

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.



Et de même suite, sur interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux ont déclaré qu'il n'y a pas eu fait de contrat de mariage à la date de... de mois de... mil huit cent... par devant M... de... département de... noiaise à... département de...

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Janny, Marie, Tournier* et l'autre *Antoine, Lucien, Coulon*

Le tout en présence de *Pascal, Lucienne* domicilié à *La Crau* département de *du Var* agé de *vingt-deux* ans, profession de *Cultivateur, cousin de la future*

De *Britigny, Marius* domicilié à *La Crau* département de *du Var* agé de *vingt-un* ans, profession de *jardinier, non parent ni allié des futurs*

De *Terrin, Felice* domicilié à *La Crau* département de *du Var* agé de *vingt-cinq* ans, profession de *jardinier, beau-frère du futur*

Et de *Guil, Victorin* domicilié à *La Crau* département de *du Var* agé de *vingt-cinq* ans, profession de *propriétaire, non parent ni allié des futurs*

Après quoi *Moi, Jean, Pierre, Marius, Dolian, adjoint* délégué par *Monsieur le Maire de La Garde* faisant fonctions d'Officier de l'état-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par *le futur, la future et les quatre témoins susdésignés. Les père et mère des futurs ayant déclaré ne le savoir et ce faire par nous sequis.*
V. Un approuvant dix-sept mots rayés nuls.

Concombe
Tournier 21 ans
Pascal Lucien Britigny Marius
Terrin Felice Guil Victorin
M. Dolian